

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 40/06

AFR 64/001/2006 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS PRISONNIERS D'OPINION

ÉRYTHRÉE

75 chrétiens évangéliques (37 femmes et 38 hommes)

Londres, le 17 février 2006

Soixante-quinze conscrits de confession chrétienne évangélique auraient été arrêtés le 1<sup>er</sup> février au principal centre d'entraînement militaire du pays, situé à Sawa (près de la frontière occidentale avec le Soudan), pour avoir prié et lu la Bible. Ils sont détenus au secret sans inculpation et risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International considère ces personnes, privées de liberté alors qu'elles n'ont fait que pratiquer pacifiquement leur religion, comme des prisonniers d'opinion.

Les arrestations de conscrits sont menées de façon arbitraire et sans aucune référence au Code de justice militaire puisque, dans la pratique, l'Érythrée ne fait pas appel aux tribunaux militaires. Depuis 1994, le service national militaire est obligatoire pour tous les Érythréens âgés de dix-huit à quarante ans. Toutefois, la limite d'âge pour les femmes aurait été abaissée à vingt-sept ans. En pratique, le service militaire a une durée indéfinie. Dans l'armée, les membres des Églises interdites dans le pays ne sont pas autorisés à pratiquer leur religion ni à se réunir, posséder des publications religieuses ou recevoir les conseils d'un ministre de leur culte. Avant ces personnes, on pense que plus de 150 conscrits avaient été appréhendés pour les mêmes motifs.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En 2002, les autorités érythréennes ont ordonné que toutes les Églises non reconnues ferment leurs lieux de culte et que leurs fidèles cessent de pratiquer leur religion jusqu'à ce que ces Églises soient enregistrées. Seules les Églises chrétiennes orthodoxe, catholique et luthérienne ainsi que la religion musulmane ont été officiellement reconnues. Depuis lors, aucun groupe religieux minoritaire n'est parvenu à s'enregistrer dans le pays. Les membres de plus de 35 Églises évangéliques ont fait l'objet de graves persécutions au cours de ces trois dernières années. À l'heure actuelle, plus de 30 pasteurs et plus de 1 750 fidèles sont maintenus en détention, la plupart d'entre eux par l'armée, et toutes leurs églises ont fermé.

Dans son rapport de décembre 2005 intitulé *Eritrea: Religious Persecution* (AFR 64/013/2005), Amnesty International a recensé 45 cas de persécution religieuse depuis 2003. Les autorités érythréennes ont nié les faits et le ministre de l'Information par intérim, Ali Abdu, cité par l'agence Reuters, a déclaré : « *Qui sont ces gens d'Amnesty International ? Nous n'avons pas le temps de nous préoccuper chaque jour de telles élucubrations.* »

À la mi-décembre 2005, plusieurs dizaines de pasteurs et de dirigeants des Églises évangéliques de Rema, Mullu Wengel, Philadelphia et Hallelujah ont été appréhendés dans la ville d'Asmara. Des policiers qui recherchaient un pasteur de l'Église évangélique du Dieu Vivant (*Church of the Living God*) ont finalement arrêté des membres du conseil d'administration de cette Église. Plusieurs magasins de musique vendant des cassettes audio et divers objets à caractère évangélique ont été fermés, et le personnel et les clients appréhendés. En février 2006, le responsable de l'Église orthodoxe érythréenne, Abune Antonios, a été placé en quasi résidence surveillée après avoir été démis de ses fonctions par le synode (assemblée) de l'Église. Cette décision aurait été prise à l'instigation du gouvernement après qu'Abune Antonios se fut plaint de l'intervention de l'État dans les affaires religieuses et eut demandé la libération de trois prêtres orthodoxes.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la sécurité des membres de l'Église évangélique détenus au centre d'entraînement militaire de Sawa, qui auraient été arrêtés en raison de leurs convictions religieuses ;
- demandez que ces personnes, appréhendées au seul motif qu'elles exerçaient pacifiquement leur droit à la liberté de culte, garanti par la Constitution érythréenne, soient libérées immédiatement et sans condition et dites qu'Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion ;

- exhorte les autorités à veiller à ce que ces personnes ne soient pas soumises à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements et à ce qu'elles soient autorisées à recevoir immédiatement la visite de leurs proches, à consulter des avocats et à bénéficier de tous les soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- exprimez votre inquiétude à l'idée que ces personnes soient détenues arbitrairement, sans inculpation ni jugement, au mépris des dispositions relatives aux droits humains dans la Constitution et la législation érythréennes, en vertu desquelles toute personne appréhendée doit être conduite devant une instance judiciaire dans un délai de quarante-huit heures ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion incarcérés pour avoir pratiqué leur religion.

**APPELS À :**

**Président :**

His Excellency President Issayas Afewerki  
Office of the President  
PO Box 257  
Asmara, Érythrée  
**Fax :** +2911 123 788 (via le Ministère des Affaires étrangères)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

**Ministre de la Justice :**

Ms Fawzia Hashim  
Minister of Justice  
Ministry of Justice  
PO Box 241  
Asmara, Érythrée  
**Fax :** +2911 126 422

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Madame la Ministre,*

**Ministre de la Défense :**

General Sebhat Ephrem  
Minister of Defence  
Ministry of Defence  
PO Box 629  
Asmara, Érythrée

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :**

**Directeur du Département des Affaires religieuses :**

Mr Semere Beyene  
Director, Department of Religious Affairs  
Ministry of Local Government  
PO Box 225  
Asmara, Érythrée  
**Fax :** +2911 120 014

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 31 MARS 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*